



Commune de Forest
Gemeente Vorst

AVIS AUX RIVERAINS DE L'AVENUE JEAN-BAPTISTE BAECK

Chers riverains,

Suite à la réunion d'informations du 12 novembre 2020, nous avons reçu vos différents courriers reprenant vos interrogations et inquiétudes.

Il nous est donc revenu que vos questions portaient essentiellement sur le problème de stationnement et la verdurisation de votre voirie.

En effet, comme nous l'avons exprimé lors de la réunion d'information, l'élaboration d'un projet de rénovation de voirie, de cette ampleur, doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme délivré par la Région bruxelloise.

Afin de l'obtenir, nous devons respecter les législations en vigueur et nous conformer aux politiques régionales et communales en matière d'urbanisme, de mobilité, de stationnement, de « verdurisation » et de gestion de l'eau, tout en tenant compte des nombreuses contraintes techniques liées à la conception même de la voirie (emplacements des impétrants, taille de la voirie, etc.).

Pour répondre à votre premier point, la continuité du maillage vert est essentielle (surtout à proximité d'un parc). Cela consiste à prévoir dans chaque aménagement la plantation d'arbres ou espace vert qui servent de support à la biodiversité, à l'établissement de liens entre espaces verts assurant ainsi une meilleure circulation de la faune et de la flore et des échanges génétiques entre populations, contribuant à endiguer l'érosion de la biodiversité.

C'est pour cela que nous travaillons en essayant de maintenir ce lien dans tous nos projets.

Pour la perte de stationnement globale, nous nous rendons bien compte que la situation des zones de recul impacte le stationnement en voirie dans le projet. Cette situation de fait mais illégale complique, en effet, considérablement la problématique du stationnement.

Le collège a dès lors pris la décision de reporter le dépôt du permis d'urbanisme et a demandé au service technique de réétudier la situation.

Nous reviendrons vers vous dès réception de solutions alternatives proposées par nos services.

Nous espérons que cela permettra de vous offrir une situation plus adaptée à vos réalités tout en respectant les obligations légales, même si la marge de manœuvre est limitée.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année à tous.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

Bien à vous,

Par le Collège :

La Secrétaire Communale,

Betty MOENS

L'Echevine des Travaux,
Françoise PÈRE

L'Echevine de la mobilité,

Esméralda VAN DEN BOSCH

L'Echevin de l'urbanisme,

Alain MUGABO